

Le handicap, une politique publique à revoir d'urgence

La façon dont nous traitons le handicap est révélatrice des qualités humaines exceptionnelles présentes dans notre pays, mais aussi de ses blocages organisationnels. Nous devons améliorer le sort des 12 millions de personnes handicapées.

LA
CHRONIQUE
d'Edouard
Tétreau



Il seraient 300.000 en France. Essentiellement des garçons. Leur nombre a augmenté de 20 % en deux ans, sans que l'on sache précisément pourquoi. La France a été condamnée à deux reprises par le Conseil de l'Europe, en 2003 et en 2014, parce qu'elle fait trop peu pour les intégrer lorsqu'ils sont jeunes.

Il ne s'agit pas de migrants, ou d'une catégorie de chômeurs, mais d'autistes, pour qui samedi prochain est une journée mondiale. La façon dont nous traitons l'autisme en particulier, et le handicap en général, est révélatrice des qualités humaines exceptionnelles, et des blocages organisationnels insensés, de la société française aujourd'hui. Par le bout d'une lorgnette économique, on constate d'abord la générosité d'une nation envers ses membres les plus dépendants des autres pour survivre : plus de 30 milliards d'euros ; l'équivalent du budget, lui, excessif et mal géré, de la formation professionnelle. Il y a ensuite le non-quantifiable : la mobilisation sur le terrain de familles, d'associations, de collectivités locales pour accompagner les 12 millions – oui, 12 millions, dont 700.000 handicapés mentaux, de personnes handicapées en France. Des « classes soleil » aux initiatives lumineuses du monde associatif (A bras ouverts, Loisirs pluriel, Cinéma-différence, Institut du mai), du privé (« Etre handicap formation ») comme du public (« Plus belle la vie : ensemble »), c'est tout un pays qui tente de relever le défi.

Et pourtant, dans ce domaine comme dans ceux, si proches, de l'éducation et du monde du travail en France, un même constat s'impose : celui d'une machine à produire de l'exclusion, de l'échec et du ressentiment.

Un exemple emblématique est celui des 6.500 exilés en Belgique. Des exilés non pas fiscaux, mais mentaux. Venant de toute la France, qui pourtant leur « garantit » une place dans un établissement spécialisé depuis 2005, ces enfants handicapés ne trouvent pas de place chez nous. Alors ils vont en Belgique, où les places sont disponibles, car les normes y sont beaucoup plus souples qu'en France. Un phénomène similaire démarre avec les maisons de retraite belges. C'est un gâchis d'abord humain, familial – et économique en songeant aux emplois ainsi délocalisés.

Le handicap prouve à quel point, en France, la norme se détache de plus en plus du réel.

Il est le symptôme d'une nation décidément moins compétitive que ses pairs.

Ce paradoxe éclaire une partie seulement du mal français : celui d'un pays où les lois se détachent allégrement du réel économique et social, en particulier dans le domaine de la santé ; un pays où l'on croit encore pouvoir tout attendre, et notamment la gratuité, de la part d'une puissance publique rattrapée par son indigence financière. Celui d'un pays enfin, où toute activité entrepreneuriale, humaine, en particulier dans le domaine de la santé, est tellement bardée de nor-

mes qu'elle devient difficile à exercer dans des conditions satisfaisantes.

L'autre source du mal français, c'est celui de la culture de la catégorisation qui mène à l'exclusion. Plutôt que de remettre en cause le fonctionnement de l'Education nationale française, les 83,8 milliards d'euros consacrés par l'Etat à l'éducation, et notre 25^e place au classement Pisa, nous préférons continuer de faire tourner à plein cette machine à trier, dont sortent chaque année 140.000 jeunes sans diplôme. Alors que la Finlande, abonnée au haut du classement Pisa, explique que son système est plus performant en suivant deux principes : « trust the teacher » (faire confiance au professeur, plutôt qu'à l'inspecteur), et ne laisser personne à la traîne.

Ce même principe de triage – conserver ceux qui sont dans la norme, et mettre de côté les autres, quitte à sponsoriser leur survie – n'est-il pas au cœur de notre « préférence nationale pour le chômage » ? Celle d'un pays de 5,5 millions de demandeurs d'emploi, que l'on préfère subventionner fortement et longtemps, plutôt que de rendre plus fluide et aisé leur accès au monde du travail. Les résistances d'un autre âge face à l'ex-loi El Khomri en fournissent l'exemple récent.

Le même principe ne s'impose-t-il pas pour le handicap en France ? Plutôt que d'ouvrir l'école comme l'entreprise aux personnes handicapées, pour que nous les comprenions mieux, les intégrions mieux, et faire vraiment « société » – une société qui serait plus performante parce que plus homogène et diverse – nous semblons préférer les mettre de côté. Dans des filières appropriées, médicalisées, éloignées. Et que nous finirions un jour par ne plus pouvoir financer.

« D'immenses ressources », « une vraie volonté d'aider, mais un grand gâchis... », « système jacobin... kafkaïen... », « millefeuille administratif », « rigidités ». En attendant le rapport important de la sénatrice Claire Lise Champion sur le sujet, les parents d'enfants handicapés utilisent les mêmes termes pour dénoncer cet échec, qui est celui d'une nation moins compétitive que ses pairs. Le problème ne vient pas du terrain, des familles, collectivités locales, entreprises ; mais, à l'instar de l'échec de l'Education nationale et du monde de l'emploi, il vient d'un pouvoir centralisé à l'excès, désormais inefficace. Et ces parents disent, en boucle, le même mot pour esquisser la solution : « autonomie ». Cesser de subventionner le handicap comme on subventionnerait le chômage ou une maladie. Mais le financer comme un investissement en vue d'une autonomie toujours plus grande pour ces 12 millions de personnes. Une autonomie, très encouragée dans d'autres pays européens, qui passe évidemment par une immersion dans le système scolaire, l'entreprise et la fonction publique. Pas à côté. En 2011, d'après l'Agefiph, le taux d'emploi des travailleurs handicapés dans le privé était de 3,1 %, et de 3,6 % dans l'Etat. Soit moins de 600.000 personnes. Le compte n'y est pas, quand les personnes handicapées représentant 18 % de la population française.

Etsi, au lieu de promettre le « vivre-ensemble » à chaque discours comme c'est le cas aujourd'hui, le prochain président de la République se donnait comme mission de réussir, concrètement, le « travailler-ensemble » ? La République une et indivisible commence par là.

Edouard Tétreau est associé gérant de Mediatin (www.edouardtetreau.com), auteur d'« Au-delà du mur de l'argent » (Stock).



L'autonomie passe par une immersion dans le système scolaire, l'entreprise et la fonction publique. Pas à côté.

Photo Amélie Benoist/BSIP